

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Brou sur Chantereine étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire,

Etaient présent(e)s : MM.Marie-Hélène GERVAIS - Corinne MARQUES DE MENDONCA - Isabelle MOUROT - Mornély LORRIER - Christian GERVAIS - Nathalie DESROUSSEAU - Sylvère FOURNIVAL - José MARQUES DE MENDONCA - Karine FOURNIVAL - Xavier BROUSTET - Nelly MAILLARD - Agathe CHEVALLIER - Simone JAILLET - Claude MAILLARD - Gilles MOREL - Patricia PETIT - Pascal PINSARD - Stéphanie BARNIER - Patrick THERET./.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : M.Frédéric GILLET à M. Antonio DE CARVALHO - Mme Isabelle DE CARVALHO à Mme Nathalie DESROUSSEAU - Mme Stéphanie GONCALVES à Mme Marie-Hélène GERVAIS - M.Boujemaa ZREOUIL à M. Mornély LORRIER - M.David CHEVALLIER à Mme Agathe CHEVALLIER - M.Patrice PAGEOT à Mme Stéphanie BARNIER - Mme Nicole MARTIN à Mme Patricia PETIT ./.

Absent :./.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal A DESIGNÉ A L'UNANIMITE Monsieur Mornély LORRIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

CONFORMEMENT au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire A EXPOSE le compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 :

- **DECISION N°AG/2015/011 :** Tarifs pour le portage des repas à domicile, à compter du 1^{er} avril 2015.
- **DECISION N°AG/2015/012 :** Modalités de participation aux activités proposées aux personnes âgées de la Commune, à partir du 1^{er} avril 2015.
- **DECISION N°AG/2015/013 :** Convention avec la Compagnie des Balathèmes pour l'organisation d'un spectacle pour les élèves de l'école maternelle Danièle Casanova, le 1^{er} avril 2015.
- **DECISION N°AG/2015/014 :** Détermination des tarifs pour la participation au concert « dessiné » et pour la vente d'affiches lors du week-end sur la Bande Dessinée « Kidibulle », les 11 et 12 avril 2015.

3. CLASSEMENT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA RUE ROBERT DESNOS, APRES ENQUETE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE :

- A DECIDE le transfert d'office, sans indemnité, dans le domaine public de la Commune de la rue Robert DESNOS;
- A DIT que la présente délibération sera transmise aux services cadastraux et des hypothèques, accompagnée du plan parcellaire du géomètre ;
- A AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents y afférents.

4. TARIFS DU SERVICE ENFANCE/JEUNESSE A PARTIR DE LA RENTREE SCOLAIRE 2015/2016

Le Conseil Municipal A DECIDE A LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 21 - CONTRE : 6 (Groupe Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes : Patricia PETIT - Pascal PINSARD - Stéphanie BARNIER - Patrick THERET et deux pouvoirs)) :

- D'AJOUTER un nouveau quotient familial ;
- DE CREER un tarif « accueil pré scolaire » et un tarif « accueil post scolaire » ;
- D'AUGMENTER les tarifs du Service Enfance/Jeunesse ;
- D'APPLIQUER les tarifs à partir de la rentrée scolaire 2015/2016, et ce jusqu'à modification.

5. CONVENTION D'ADHESION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) POUR L'ANNEE 2015

Le Conseil Municipal A DECIDE A L'UNANIMITE :

- DE CONCLURE avec le Département de Seine-et-Marne une convention pour l'année 2015 concernant les modalités de contribution de la Commune au Fonds de Solidarité Logement, soit 0,30 euros par habitant sur la base de 4449 habitants,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents

6. QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 21h15.